

Maison de l'Agglomération
Esplanade du Péristyle - Lorient
N° Vert : 0800 100 601 Fax : 02-90-74-75-63
contact-eau@agglo-orient.fr

www.orient-agglo.bzh

Horaires ouvertures :

Lundi : 8h30-17h15

Mardi au jeudi : 8h30-12h15 et 13h30-17h15

Vendredi : 8h30-16h30

Services d'urgence :

Eau et Assainissement Groix : 06-15-99-65-15

Eau Lorient, Lanester, Port-Louis : 06-86-27-26-40

Assainissement Lanester, Port-Louis : 06-18-44-00-35

Assainissement Lorient : 09-69-32-35-29 (VEOLIA)

TVA intracommunautaire : FR 47200042174

SIREN : 200042174

Nom Abonné : DUPONT JACQUES
PL PAUL BERT
Adresse du branchement : LORIENT

**M DUPONT JACQUES
PL PAUL BERT
56100 LORIENT**

FACTURE EAU ET ASSAINISSEMENT N° : 0020030000001 T

présentation simplifiée de votre facture

Détail au verso

Votre consommation 120 m3

Montants TTC

Eau 243,18 €

Assainissement 225,94 €

Organismes publics Agence de l'Eau 57,78 €

TOTAL DE LA FACTURE TTC

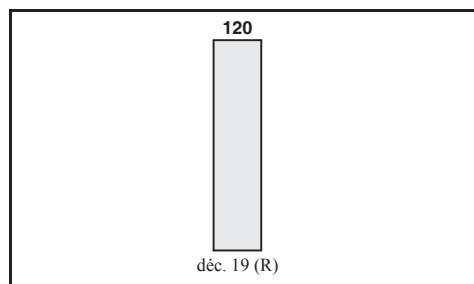
526,90€

526,90€

Prix du litre d'eau TTC= 0,00332 €

Prix de l'abonnement: 128,85 €

Evolution de votre consommation (m3)



Possibilité de paiement en ligne :

- se connecter sur le site : www.tipi.budget.gouv.fr
- identifiant collectivité : **006154**
- référence de la dette TIPI : **2020-EL-00-0020030000001**

Montant en
euros
526,90

Le TIP, C'est
simple
Datez, signez
et envoyez le TIP
à l'aide de
l'enveloppe à
fenêtre fournie

FINANCES
PUBLIQUES
35908 RENNES
CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le créancier à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du créancier. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

DATE et LIEU

SIGNATURE

M DUPONT JACQUES
PL PAUL BERT
56100 LORIENT

TIP SEPA

Référence Unique de Mandat : TIPSEPA0560301060000002003000000120

ICS : FR18EAU002402

Référence : 0020030000001

Créancier : CFP LORIENT COLLECTIVITES

**CENTRE D ENCAISSEMENT
DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9**

Montant: **526,90 €**

Joindre un Relevé d'identité bancaire

106011600201 DUPONT JACQUES

941133000175 12180000200300000010560304900706

52690

DETAIL DE VOTRE FACTURE N° 2 020 300 0020030000001 T

Numéro du Compteur	Ancien relevé		Nouveau relevé		Consommation	Facturé	Commentaires	R= Index relevé E= Index estimé
	Date	Index	Date	Index				
9461940	31/12/19	240 (R)	31/12/20	360 (R)	120	120		

LIBELLE	Période	Base	Unité	Prix Unitaire	Montant HT (€)	Taux TVA	Montant TVA (€)	Montant TTC (€)
Abonnement eau 2020	Du 01/01/20 au 31/12/20	365	J	0,19178	70,00	5,50	3,85	73,85
Consommation eau 2020 0-30 m3	Du 01/01/20 au 31/12/20	30	m3	0,70000	21,00	5,50	1,16	22,16
Consommation eau 2020 au-delà de 30 m3	Du 01/01/20 au 31/12/20	90	m3	1,55000	139,50	5,50	7,67	147,17
TOTAL EAU					230,50		12,68	243,18
Abonnement assainissement 2020	Du 01/01/20 au 31/12/20	365	J	0,13699	50,00	10,00	5,00	55,00
Conso. assainissement 2020 0-30 m3	Du 01/01/20 au 31/12/20	30	m3	0,95000	28,50	10,00	2,85	31,35
Conso. assainissement 2020 au-delà de 30 m3	Du 01/01/20 au 31/12/20	90	m3	1,41000	126,90	10,00	12,69	139,59
TOTAL ASSAINISSEMENT					205,40		20,54	225,94
Lutte contre la pollution	Du 01/01/20 au 31/12/20	120	m3	0,30000	36,00	5,50	1,98	37,98
Modernisation des réseaux de collecte	Du 01/01/20 au 31/12/20	120	m3	0,15000	18,00	10,00	1,80	19,80
TOTAL ORGANISMES PUBLICS AGENCE DE L'EAU					54,00		3,78	57,78
TVA à 5,50%						5,50	14,66	
TVA à 10,00%						10,00	22,34	
Total de la facture					489,90		37,00	526,90

"Extrait du titre exécutoire en application de l'article L.252 A du livre des procédures fiscales, pris, émis et rendu exécutoire conformément aux dispositions de l'article R2342-4 du code général de collectivités territoriales."

Voies de recours:

Dans le délai de 2 mois suivant la notification du présent titre (art. L 1617-5 du Code Général des Collectivités Territoriales), vous pouvez contester la somme mentionnée sur ladite facture en saisissant directement le tribunal judiciaire.

AUTRES MODES DE PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre du Trésor Public. Utiliser l'enveloppe prévue à cet effet et joindre obligatoirement le "volet TIP" non signé à votre chèque, sans utiliser de trombone, sans plier, ni agraffer.
- En numéraire aux guichets de la Trésorerie de Lorient Collectivités, 5 rue Benjamin Delessert - 56317 Lorient Cedex (tél: 02.97.84.45.30), muni impérativement du "volet TIP" non signé .
- Par prélèvement automatique : pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec la Direction eau et assainissement.
- Par virement sur le compte de la Trésorerie de Lorient Collectivités ;
IBAN : FR92 3000 1004 88C5 6200 0000 030
SWIFT : BDFEFRPPCCT

RECLAMATIONS - RECOMMANDATIONS-

(Prière de signaler à la Direction eau et assainissement tout changement d'adresse):

LORIENT AGGLOMERATION
Monsieur le Président
Direction eau et assainissement
CS 20001
56314 Lorient Cedex